



Collectif National pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens

Objet : Agir pour la libération de Salah Hamouri

Monsieur le Président de la République,

Les 48 organisations signataires, regroupées dans le CNPDJPI (Collectif national pour une paix juste et durable entre palestiniens et israéliens) s'adressent à vous au sujet de Salah Hamouri dont la détention administrative a de nouveau été prolongée par les autorités militaires israéliennes le 5 juin dernier.

Salah Hamouri, avocat franco-palestinien de 37 ans, en détention administrative depuis le 7 mars a vu sa peine prolongée de 3 mois. Depuis 20 ans, Salah est victime d'un acharnement impitoyable de la part d'Israël. Il a passé déjà de nombreuses années en prison (dont 2 ans en détention administrative) sans qu'aucune preuve de culpabilité ne puisse être retenue contre lui. Aujourd'hui, il ignore ce qui lui est reproché car ses avocats n'ont pas accès à son dossier resté secret. Sa détention peut être prolongée par les autorités militaires sans jugement pour une durée indéterminée, selon ce régime totalement arbitraire, véritable déni du droit et de justice qui viole les droits de la défense et le droit international.

Le Gouvernement israélien lui a déjà retiré ses droits de résident à Jérusalem. Il veut lui faire quitter la Palestine et Jérusalem, sa ville natale où il souhaite vivre avec sa femme et ses deux enfants, également français, l'isoler en l'empêchant de voyager en France, et surtout le faire renoncer à son engagement d'avocat pour la défense des prisonniers palestiniens. Sa femme, Elsa, est, elle aussi, visée, interdite d'entrée en Israël depuis 2016. Elle n'a pas pu rencontrer son mari depuis plus d'un an. Israël se sert de ce cas pour faire peur aux Palestiniens qui résistent malgré la violente répression qu'ils subissent, leur montrant que même la nationalité française ne protège pas. En France, la solidarité grandit autour de Salah Hamouri : de grandes organisations politiques, syndicales et associatives le soutiennent et l'opinion publique est indignée par de telles injustices.

Monsieur le Président, vos services ont été interpellés à plusieurs reprises au sujet de ce jeune franco palestinien que la France a le devoir de protéger. Or, aux demandes pressantes adressées récemment pour faire cesser cet intolérable acharnement, la réponse de la diplomatie française a été très insuffisante. Le Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères a déclaré être "mobilisé" par le cas de Salah Hamouri et a évoqué une demande pour qu'il puisse mener une vie normale à Jérusalem. Le 7 juin, à l'annonce du prolongement de sa détention, il se contente d'évoquer « une demande d'explication » sur les raisons qui la motivent !

Monsieur le Président, les discours ne suffisent pas. Il faut en finir avec l'impunité d'Israël. Nous attendons une position ferme de la France, et des actes pour obtenir la libération immédiate de Salah Hamouri et la fin du harcèlement dont il est victime depuis 20 ans.

Afin de vous présenter plus en détail la situation de Salah Hamouri, et d'échanger avec vous à ce sujet, nous avons l'honneur de solliciter un rendez-vous.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, nos respectueuses salutations

Membres du Collectif National pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens signataires :

Agir Contre le Colonialisme Aujourd'hui (ACCA) – AFD International – AILES Femmes du Maroc - Alternative Libertaire (AL) - Américains contre la guerre (AAW) - Association des Travailleurs Maghrébins de France (ATMF) - Association des Tunisiens en France (ATF) - Association France Palestine Solidarité (AFPS) - Association Nationale des Elus Communistes et Républicains (ANECR) - Association pour la Taxation des Transactions financières et pour l'Action Citoyenne (ATTAC) - Association pour les Jumelages entre les camps de réfugiés Palestiniens et les villes Françaises (AJPF) - Association Républicaine des Anciens Combattants (ARAC) - Association Universitaire pour le Respect du Droit International en Palestine (AURDIP) - Cedetim / IPAM - Collectif des Musulmans de France (CMF) - Collectif Faty Koumba : Association des Libertés, Droits de l'Homme et non-violence - Collectif Judéo-Arabe et Citoyen pour la Palestine (CJACP) - Collectif Paix Palestine Israël (CPPI Saint-Denis) - Comité de Vigilance pour une Paix Réelle au Proche-Orient (CVPR PO) - Comité Justice et Paix en Palestine et au Proche-Orient du 5e arrt (CJPP5) - Confédération générale du Travail (CGT) - Droit-Solidarité – Ensemble! Mouvement pour une alternative de gauche écologiste et solidaire - Europe Ecologie les Verts (EELV) – Fédération Syndicale Unitaire (FSU) – Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives (FTCR) - Forum Palestine Citoyenneté - Génération Palestine - La Courneuve-Palestine – La France Insoumise (LFI) - le Mouvement de la Paix - les Femmes en noir (FEN) - Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté, section française de la Women's International League for Peace and Freedom (WILPF) (LIFPL) - Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP) - Mouvement Jeunes Communistes de France (MJCF) – Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA) - Organisation de Femmes Egalité - Parti Communiste des Ouvriers de France (PCOF) - Parti Communiste Français (PCF) - Participation et Spiritualité Musulmanes (PSM) – Socialistes pour la Paix (SPP) – Sortir du colonialisme - Syndicat National des Enseignements de Second degré (SNES/FSU) - Une Autre Voix Juive (UAVJ) - Union des Travailleurs Immigrés Tunisiens (UTIT) – Union Juive Française pour la Paix (UJFP) -Union Nationale des Etudiants de France (UNEF) - Union syndicale Solidaires

Paris, le 22 juin 2022